

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires économiques

– Examen en application de l'article 88 du Règlement des amendements restant en discussion sur la proposition de loi de M. Philippe Vigier sur le financement des infrastructure mobiles (n° 2549) (*M. Philippe Vigier, rapporteur*)..... 2

Jeudi  
13 février 2020  
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 41

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence**  
**de M. Mickaël Nogal,**  
*Vice-président*



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, le seul amendement (amendement n° 1 de Mme Emmanuelle Ménard) déposé en séance publique sur la proposition de loi de M. Philippe Vigier sur le financement des infrastructures mobiles (n° 2549) (*M. Philippe Vigier, rapporteur*).

La commission n'a pas accepté cet amendement.

**Membres présents ou excusés**

**Commission des affaires économiques**

Réunion du jeudi 13 février 2020 à 8 h 45

*Présents.* - Mme Christine Hennion, M. Antoine Herth, M. Mickaël Nogal

*Excusés.* - Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Philippe Bolo, Mme Anne-France Brunet, M. Sébastien Jumel, M. Jean-Luc Lagleize, M. Jean-Charles Taugourdeau